



PRÉSENTEZ-VOUS POUR LE MANDAT DE DÉLÉGUÉ.E APPRENTI.E

Au CFA des Universités Centre-Val de Loire

Être élu.e délégué.e de sa promotion c'est devenir son représentant et proposer des améliorations de l'expérience apprenti.e.

LES ENGAGEMENTS DU DÉLÉGUÉ.E

1

Être à l'écoute et échanger avec les apprentis de sa promotion sur :

- Les aspects positifs et les difficultés de leur expérience apprentissage : candidature, recherche entreprise, organisation de sa vie apprenti.e,
- Des propositions pour améliorer l'expérience apprenti.e,
- Les questions et les résultats des enquêtes de satisfaction, insertion.

2

Participer aux « Rencontres des délégués » pour échanger avec les délégués des formations en apprentissage, de votre composante et faire remonter d'une seule voix, vos axes d'amélioration, pour vos vies d'apprentis.

3

Représenter la parole des apprenti.e.s de sa promotion au conseil de perfectionnement du CFA des Universités Centre -Val de Loire.

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉ.E PAR CETTE MISSION ET CE CHALLENGE ?
PRÉSENTEZ-VOUS AUX ÉLECTIONS !**

LES ATOUTS

DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

Cette mission de délégué.e. permet de développer ses capacités à :

- Écouter,
- Fédérer,
- Analyser et communiquer les informations,
- Dialoguer avec les parties prenantes (Camarades de promotion, Responsables de formation, Responsables du CFA des Universités).

Challenge des délégués apprentis 2025

VALORISATION DU MANDAT DE DÉLÉGUÉ.E APPRENTI.E.S



Mobilisation des apprenti.e.s de leur promotion à participer aux 3 enquêtes de satisfaction



Participation aux 2 Conseils de Perfectionnement; aux « Rencontres des délégués apprentis » et à la Fresque de la diversité



Proposition à minima d'un projet apprenti.e dans le dispositif d'aide « Starting Project »



Participation collective de leur promotion à une action de développement durable, RSE

Starting project

Rencontre des délégués apprentis

* le règlement du challenge 2025 délégué.e.s apprenti.e.s ainsi que la date et le lieu de la remise des prix vous seront communiqués prochainement ou lors de l'une des « Rencontres des délégués apprentis »

Dates à retenir :

05 décembre 2024 à 14h00 : 1^{er} Conseil de Perfectionnement en visio
06 mars 2025 à 14h00 : 2nd Conseil de Perfectionnement en visio